

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An ..... 7 fr. Six Mois ..... 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### Flâneries Pascales

Quand on peut flâner depuis le samedi de Pâques fleuries jusqu'au lundi de Pâques closes, que peut-on faire de mieux que d'aller musarder au pays du soleil, avec un vieux livre dans sa poche ? Voici sortant de la boîte à cinq sous, un vieux florilège d'Albert Daugières, recteur du collège de la Trinité de Lyon (1694), au temps du roi Soleil ; ce fut sans doute un de ces œufs de Pâques que les régents de collège offraient autrefois à leurs élèves, selon l'usage. Il est bien habillé de veau, avec des fers d'or fanés, des dessins de dentelles et des paniers d'osier de la époque, débordants d'anémones, de pommes et de défilés, que l'on trouve aussi sur les pendules, les vieux meubles et sur les manteaux des cheminées. Il contient les poésies latines, les traductions et les discours académiques du recteur A. Daugières. C'est un ancêtre latin des élégants keepsakes que l'on publiait en 1820 ; au lieu de vers latins et de paniers pleins des dons de Flore et de Pomone, on mit dans les keepsakes des nouvelles, des poésies romantiques et d'élégantes gravures. Ce florilège de Daugières célèbre la statue de bronze du grand roi, en Bellecour, les palais d'Avignon, les ruines d'Arles, de Nîmes, l'école navale royale de Toulon, la révocation de l'édit de Nantes, etc. Peut-être le père A. Daugières, vers 1694, fit-il ce même voyage au pays du soleil, dans le coche de Lyon, ou dans le carrosse de l'archevêque d'Arles, Adhémar de Grignan, en compagnie de la marquise de Sévigné. Ils récitaient ces vers au roi Soleil de Bellecour :

et c'est toujours la capitale de la théomanie. Et cependant *Alers* est, me dit-on, un mot phénicien, qui veut dire *industrie* : on a de donc de tout temps travaillé beaucoup dans ces parages, les métaux et la soie. Un philologue crut mieux faire (sans doute au temps où les *Menestrier* et *Daugières*, cultivaient les symboles) — de faire d'*Alethe* un oiseau de proie propre à chasser la perdrix ; et de mettre une aile dans les armes de la ville. Peut-être songea-t-il, ce philologue, à l'aile, symbole platonicien de l'intelligence.

Ces sentiments d'admiration pour cette aile symbolique, m'ont valu une aimable invitation. « Venez avec nous, me dit-on, vous verrez la corporation philharmonique des *maîtres-chanteurs*. » Nous fêtons les palmes violettes que le Prince des Beaux-Arts vient d'accorder à l'un de nos fondateurs. Comme les *« Maîtres-Chanteurs de Nuremberg »*, nous sommes une corporation d'artisans-musiciens qui avons tenté de défendre le culte de la musique, tombé en désuétude par les malheurs des temps, — parmi lesquels il faut nommer surtout la politique. Notre tabulature est celle de toute société philharmonique, et comme les maîtres-chanteurs du *xv<sup>e</sup>* siècle, notre caractère éminent, c'est la droiture, la gravité et la discipline. — Comme chez les maîtres-chanteurs de Nuremberg, je rencontraï là les maîtres et les apprentis : le président, M. Tastevin, et le maître, M. Gros.

Dans une ville où on peut lire partout le nom de Mistral, je comptais bien entendre chanter les poésies provençales. Au lieu de cela, il a fallu entendre celles des Francimans. Mais, quelle discipline admirable, où l'on croit sentir l'action de la lime et du marteau que manient ces ouvriers artistes ! Le pupitre de fer sur lequel le « Maître » de l'association bat la mesure, en est le symbole bien naturel. L'entente, la bonne humeur et les manières courtoises de ces artisans-musiciens sont touchantes. Mais tout cela ne me faisait pas oublier la cantilène des félibres : « la Coupo santo ! » de Mistral. Je priai le maître M. Gros, de me la chanter. Et sur le piano, le professeur me détailla la *Coupo santo*, d'une voix douce, agréable et sonore.

langage ; mais on pense aujourd'hui que, pour bien parler, il ne faut avoir que l'accent consacré par le bon usage, parmi ceux qui parlent bien : on aime une harmonie discrète, pas d'accent tonique intense, pas de rythme accentué, nulle clariharmonie, pas de liaisons heurtées, de gutturales, de chuintantes désagréables. Quand, au *xiv<sup>e</sup>* siècle, la monarchie eut pris la prépondérance et que la langue devint une, les dialectes cessèrent d'exister, et les patois en prirent la place. Le patois est un dialecte qui n'a plus de culture littéraire, et sert aux usages de la vie commune. « Or, dit F. Brunot, les patois battus reculent de jour en jour ; une foule de villages qui leur appartenaient il y a trente ans ont été gagnés à l'unité française, grâce aux écoles. Cette évolution se fait lentement, car les maîtres, disons-nous, enseignent généralement sur le terroir où ils sont nés. Mais le fonctionnarisme, et l'exode du paysan vers la ville, et le service militaire obligatoire, changeront tout cela. Le phonographe, — la tête parlante d'Albert-le-Grand — s'est établi dans tous les comptoirs, à la ville et à la campagne, et il ne sera pas étranger à cette évolution. Les provinces perdront leur prononciation locale, comme elles ont perdu leur vocabulaire, soit que le parler de l'Île-de-France s'impose aux provinces, soit que les provinces veuillent imiter Paris. Le plombier Coudouma, en vidant la « coupo santo », expliquera cette évolution : « Le métal s'a trouvé trop faible ; la pression va, par le fait, où c'est qu'elle ne rencontre pas de résistance. »

Cette unité de prononciation sera peut-être un peu monotone, mais soyons sûrs que le terroir gardera toujours un peu de son influence sur la prononciation.

Placide LIXI.

secondaire seront reçues au secrétariat de la Faculté, du lundi 22 mai au samedi 10 juin inclus : 1<sup>o</sup> pour la 2<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> série du baccalauréat secondaire classique ; 2<sup>o</sup> pour la 2<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries du baccalauréat secondaire moderne ; 3<sup>o</sup> pour la mention sciences-langues vivantes de la 1<sup>re</sup> partie du baccalauréat classique ; 4<sup>o</sup> pour la mention mathématique de la 2<sup>e</sup> partie du baccalauréat secondaire.

Les épreuves écrites s'ouvriront le lundi 3 juillet, à sept heures du matin, à Lyon, Institut de Chimie, rue Pasteur, 67 ; à Bourg, salle des fêtes, place Grenette ; à Mâcon, Préfecture, salle de l'Orangerie ; à Saint-Étienne, Bourse du travail.

Les listes d'admissibilité pour tous les candidats seront affichées à la Faculté des sciences de Lyon, le jeudi 13 juillet, à sept heures du matin.

dans les âmes des poètes comme dans celles des plus humbles.

Le conférencier nous cite les plus grands parmi les grands poètes qui immortalisèrent Garibaldi. Ce sont : le délicieux Carducci, Marradi, G. d'Annunzio, Mameli, etc. M. Matton nous parle de Garibaldi poète et nous lit quelques passages de son poème où le Grand Général conte ses guerres, ses aventures, ses amours et ses haines. Il nous lit aussi quelques chansons de Carducci, certains passages de la *Rapsodia Garibaldina*, quelques couplets de la chanson à Garibaldi de d'Annunzio, et, pour finir, M. Matton nous fait entendre le glorieux hymne de Mameli, qui est, si je puis m'exprimer ainsi, la *Mar-seillaise italienne*.

Nous espérons pouvoir entendre à nouveau l'année prochaine les excellents

conférenciers qui ont bien voulu nous faire connaître un peu de la belle littérature italienne. Nous prions M. le professeur Mignon, fondateur des *Serate*, d'accepter nos remerciements pour les exquis soirées que nous lui devons.

A. C.

### Association des Anciens Etudiants en Droit

L'Association des Anciens étudiants en droit organise pour le dimanche 11 juin 1911, une excursion au Mont-Pilat. L'excursion aura lieu même en cas de mauvais temps.

M. A. Cuaz, docteur en droit, 24 bis, place Bellecour, recevra les adhésions jusqu'au jeudi 8 juin. Le prix de la cotisation est fixé à 12 francs par personne.

### SOJET pour L'ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE de l'Enfant

La section lyonnaise a tenu son assemblée générale annuelle, samedi dernier, au Palais du Commerce, sous la présidence de M. le professeur Chabot, de la Faculté des lettres, qu'entouraient les membres du comité de la section. M. le sénateur Beauvisage, président de l'Œuvre de l'enfance anormale, M. Lamourette, inspecteur d'académie, honoraire de leur présence cette réunion à laquelle assistaient un grand nombre d'institutrices et d'instituteurs. M. le Maire de Lyon, M. le Recteur s'étaient excusés.

### NOS HOPITAUX

CONCOURS DE L'INTERNAT. — Le Jury chargé de juger les épreuves du concours de l'Internat de cette année est ainsi composé : MM. Barjon, Chatin, Desgouttes, Favre, Lyonnet, Nové-Jossier, Patel, médecins ou chirurgiens des hôpitaux de Lyon.

### REVUE DES COURS PUBLICS

LA SCIENCE FINANCIÈRE A LA FACULTÉ DE DROIT. — Lundi dernier a eu lieu le cours public de M. Emile Bouvier, qui a continué l'étude de « la plus-value foncière ».

### NOS FACULTÉS

Faculté de Droit  
CONCOURS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS EN DROIT ENTRE LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE (1911). — Sujet proposé : La propriété individuelle en droit international privé.

### SERATE ITALIANE

La Société des « Serate Italiane » donnait jeudi dernier, sous les auspices du comte Carlo Serra, consul d'Italie, et du professeur Mignon, fondateur des Serate, sa dernière conférence de l'année. Le professeur Mignon présente avec beaucoup d'éloges le conférencier, M. Matton, professeur de langue italienne au Collège de Montellimar ; puis, resumant tout ce que la Société des Serate a fait pour le développement de la langue italienne pendant l'hiver dernier, il remercie tous ceux qui ont prêté leur concours, leur dévouement à une œuvre qui lui est chère et spécialement M. Montagné.

### La Crise du Français

Un certain nombre d'écrivains — et non des moindres — interviennent une fois de plus dans le débat. Ce n'est pas encore cette initiative qui solutionnera la question, mais ce n'est pas sans une certaine satisfaction qu'à côté des noms de MM. Doumic, Bazin, Lavedan, Emile Faguet, on peut voir ceux de MM. Anatole France, Jules Claretie, Henri Poincaré, etc. N'oublions pas, en effet, que c'est une manie chez nous autres Français, de juger toutes les questions, même celles qui devraient s'en éloigner le plus, avec un parti pris politique assez net : pour braver ce courant et conserver sa personnalité, il faut un courage moral assez grand. M. Anatole France, pour sa part, n'a pas craint d'associer sa protestation à celle de M. Bazin.

Nos lecteurs liront la réponse du ministre de l'Instruction publique. M. Steeg s'est confiné dans de prudentes généralités et a observé la traditionnelle coutume qui est devenue un devoir de défenseur de l'œuvre d'un précédent ministre, mais simplement des bureaux du ministère qui « mourront sans jamais se rendre. »

M. D.,

### Faculté de Droit

CONCOURS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS EN DROIT ENTRE LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE (1911). — Sujet proposé : La propriété individuelle en droit international privé.

### Faculté des Sciences

LES BACCALURÉATS. — Les inscriptions pour les baccalauréats de l'enseignement

### La Crise du Français

comme autant de tares choquantes certaines grossièretés, certaines façons médiocres de penser et de dire qui peuvent effectivement froisser aujourd'hui. Par l'Université moderne, l'humanisme ne sera pas détruit, mais élargi, renouvelé, vivifié. Moins scolastique, il n'en sera que plus humain. Il ne dépendra pas de moi que l'enseignement secondaire ne se développe conformément aux besoins séculaires d'un peuple qui au fort des anxiétés matérielles les plus douloureuses n'a jamais cessé de tendre l'oreille aux sommations de l'idéal.

\*\*

Dans un autre ordre d'idées un peu plus particulier, mais non moins intéressant, voici un document qui confirme les appréhensions des signataires de la pétition que nous venons de publier.

Dans sa dernière réunion, la Société de l'enseignement supérieur avait mis à l'ordre du jour de ses discussions le rôle des langues vivantes dans la préparation aux carrières scientifiques. Le docteur Raoul Blondel, secrétaire général de l'Association internationale de la presse médicale, fondateur du bureau des renseignements à la Sorbonne, intervint pour demander qu'on mit aussi à l'ordre du jour le rôle des humanités dans la préparation aux études médicales. Nous publions des fragments de la lettre qu'il adressa, sous forme de rapport introductif, au secrétaire général de la Société.

Je ne veux parler ici que de ce que je connais, c'est-à-dire de la préparation aux études médicales. Or, il est incontestable que l'admission au P.C.N. des candidats pourvus de diplômes universitaires ne comportant ni latin ni grec a soulevé dans le monde médical une très vive émotion. A aucun point de vue, la connaissance des langues vivantes ne saurait suppléer à la culture classique, de l'avis de tous les bons esprits ; et je crois savoir qu'au sein même du conseil supérieur, des voix autorisées se sont déjà élevées pour le dire.

J'entends bien que dans un esprit démocratique que l'on peut louer, on a cru supprimer une barrière qui pouvait arrêter au seuil de la Faculté des sujets d'élite à qui auraient manqué les moyens d'acquies à la culture classique. Mais peut-être a-t-on été dupe d'une généreuse illusion. Les sujets d'élite n'ont jamais été arrêtés par cette barrière. Il existait même, légalement, des moyens de la tourner, en fournissant par ailleurs des preuves de haut travail justifiant certaines exceptions, la possession de la licence entre autres, et actuellement un très distingué agrégé de la Faculté de médecine de Paris en est un excellent exemple.

Au lieu de conserver à ces mesures réparatrices absolues des dispositions anciennes leur véritable caractère, on a supprimé la barrière tout entière, et ce n'est plus l'élite qui passera par la brèche, ce sera la foule. Or, était-ce vraiment désirable ?

Mais il y a quelque chose de plus grave, dans la suppression de cette barrière, au cas où, dans les sphères élevées, ces considérations d'ordre professionnel seraient jugées trop mesquines. Pour tous ceux qui ont de l'art médical la conception la plus noble, on court ainsi le risque d'atteindre la formation même de la mentalité du futur médecin dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus élevé. Car, qu'on ne s'y trompe pas, comme on n'acquiert la conviction de ce rôle essentiel de la culture classique qu'une fois entré dans la carrière et devenu apte à bien juger des obligations qu'elle comporte, l'élève, pas plus que ses parents, s'ils n'appartiennent pas déjà à la famille médicale, ne se rendront compte de cette nécessité et s'empresseront de profiter de l'allègement de travail qui leur est offert.

### Faculté de Droit

CONCOURS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS EN DROIT ENTRE LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE (1911). — Sujet proposé : La propriété individuelle en droit international privé.

### Faculté des Sciences

LES BACCALURÉATS. — Les inscriptions pour les baccalauréats de l'enseignement

### La Crise du Français

comme autant de tares choquantes certaines grossièretés, certaines façons médiocres de penser et de dire qui peuvent effectivement froisser aujourd'hui. Par l'Université moderne, l'humanisme ne sera pas détruit, mais élargi, renouvelé, vivifié. Moins scolastique, il n'en sera que plus humain. Il ne dépendra pas de moi que l'enseignement secondaire ne se développe conformément aux besoins séculaires d'un peuple qui au fort des anxiétés matérielles les plus douloureuses n'a jamais cessé de tendre l'oreille aux sommations de l'idéal.

\*\*

Dans un autre ordre d'idées un peu plus particulier, mais non moins intéressant, voici un document qui confirme les appréhensions des signataires de la pétition que nous venons de publier.

Dans sa dernière réunion, la Société de l'enseignement supérieur avait mis à l'ordre du jour de ses discussions le rôle des langues vivantes dans la préparation aux carrières scientifiques. Le docteur Raoul Blondel, secrétaire général de l'Association internationale de la presse médicale, fondateur du bureau des renseignements à la Sorbonne, intervint pour demander qu'on mit aussi à l'ordre du jour le rôle des humanités dans la préparation aux études médicales. Nous publions des fragments de la lettre qu'il adressa, sous forme de rapport introductif, au secrétaire général de la Société.

Je ne veux parler ici que de ce que je connais, c'est-à-dire de la préparation aux études médicales. Or, il est incontestable que l'admission au P.C.N. des candidats pourvus de diplômes universitaires ne comportant ni latin ni grec a soulevé dans le monde médical une très vive émotion. A aucun point de vue, la connaissance des langues vivantes ne saurait suppléer à la culture classique, de l'avis de tous les bons esprits ; et je crois savoir qu'au sein même du conseil supérieur, des voix autorisées se sont déjà élevées pour le dire.

J'entends bien que dans un esprit démocratique que l'on peut louer, on a cru supprimer une barrière qui pouvait arrêter au seuil de la Faculté des sujets d'élite à qui auraient manqué les moyens d'acquies à la culture classique. Mais peut-être a-t-on été dupe d'une généreuse illusion. Les sujets d'élite n'ont jamais été arrêtés par cette barrière. Il existait même, légalement, des moyens de la tourner, en fournissant par ailleurs des preuves de haut travail justifiant certaines exceptions, la possession de la licence entre autres, et actuellement un très distingué agrégé de la Faculté de médecine de Paris en est un excellent exemple.

Au lieu de conserver à ces mesures réparatrices absolues des dispositions anciennes leur véritable caractère, on a supprimé la barrière tout entière, et ce n'est plus l'élite qui passera par la brèche, ce sera la foule. Or, était-ce vraiment désirable ?

Mais il y a quelque chose de plus grave, dans la suppression de cette barrière, au cas où, dans les sphères élevées, ces considérations d'ordre professionnel seraient jugées trop mesquines. Pour tous ceux qui ont de l'art médical la conception la plus noble, on court ainsi le risque d'atteindre la formation même de la mentalité du futur médecin dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus élevé. Car, qu'on ne s'y trompe pas, comme on n'acquiert la conviction de ce rôle essentiel de la culture classique qu'une fois entré dans la carrière et devenu apte à bien juger des obligations qu'elle comporte, l'élève, pas plus que ses parents, s'ils n'appartiennent pas déjà à la famille médicale, ne se rendront compte de cette nécessité et s'empresseront de profiter de l'allègement de travail qui leur est offert.

### Faculté de Droit

CONCOURS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS EN DROIT ENTRE LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE (1911). — Sujet proposé : La propriété individuelle en droit international privé.

### Faculté des Sciences

LES BACCALURÉATS. — Les inscriptions pour les baccalauréats de l'enseignement

### La Crise du Français

comme autant de tares choquantes certaines grossièretés, certaines façons médiocres de penser et de dire qui peuvent effectivement froisser aujourd'hui. Par l'Université moderne, l'humanisme ne sera pas détruit, mais élargi, renouvelé, vivifié. Moins scolastique, il n'en sera que plus humain. Il ne dépendra pas de moi que l'enseignement secondaire ne se développe conformément aux besoins séculaires d'un peuple qui au fort des anxiétés matérielles les plus douloureuses n'a jamais cessé de tendre l'oreille aux sommations de l'idéal.

\*\*

Dans un autre ordre d'idées un peu plus particulier, mais non moins intéressant, voici un document qui confirme les appréhensions des signataires de la pétition que nous venons de publier.

Dans sa dernière réunion, la Société de l'enseignement supérieur avait mis à l'ordre du jour de ses discussions le rôle des langues vivantes dans la préparation aux carrières scientifiques. Le docteur Raoul Blondel, secrétaire général de l'Association internationale de la presse médicale, fondateur du bureau des renseignements à la Sorbonne, intervint pour demander qu'on mit aussi à l'ordre du jour le rôle des humanités dans la préparation aux études médicales. Nous publions des fragments de la lettre qu'il adressa, sous forme de rapport introductif, au secrétaire général de la Société.

Je ne veux parler ici que de ce que je connais, c'est-à-dire de la préparation aux études médicales. Or, il est incontestable que l'admission au P.C.N. des candidats pourvus de diplômes universitaires ne comportant ni latin ni grec a soulevé dans le monde médical une très vive émotion. A aucun point de vue, la connaissance des langues vivantes ne saurait suppléer à la culture classique, de l'avis de tous les bons esprits ; et je crois savoir qu'au sein même du conseil supérieur, des voix autorisées se sont déjà élevées pour le dire.

J'entends bien que dans un esprit démocratique que l'on peut louer, on a cru supprimer une barrière qui pouvait arrêter au seuil de la Faculté des sujets d'élite à qui auraient manqué les moyens d'acquies à la culture classique. Mais peut-être a-t-on été dupe d'une généreuse illusion. Les sujets d'élite n'ont jamais été arrêtés par cette barrière. Il existait même, légalement, des moyens de la tourner, en fournissant par ailleurs des preuves de haut travail justifiant certaines exceptions, la possession de la licence entre autres, et actuellement un très distingué agrégé de la Faculté de médecine de Paris en est un excellent exemple.

Au lieu de conserver à ces mesures réparatrices absolues des dispositions anciennes leur véritable caractère, on a supprimé la barrière tout entière, et ce n'est plus l'élite qui passera par la brèche, ce sera la foule. Or, était-ce vraiment désirable ?

Mais il y a quelque chose de plus grave, dans la suppression de cette barrière, au cas où, dans les sphères élevées, ces considérations d'ordre professionnel seraient jugées trop mesquines. Pour tous ceux qui ont de l'art médical la conception la plus noble, on court ainsi le risque d'atteindre la formation même de la mentalité du futur médecin dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus élevé. Car, qu'on ne s'y trompe pas, comme on n'acquiert la conviction de ce rôle essentiel de la culture classique qu'une fois entré dans la carrière et devenu apte à bien juger des obligations qu'elle comporte, l'élève, pas plus que ses parents, s'ils n'appartiennent pas déjà à la famille médicale, ne se rendront compte de cette nécessité et s'empresseront de profiter de l'allègement de travail qui leur est offert.

### Faculté de Droit

CONCOURS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS EN DROIT ENTRE LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE (1911). — Sujet proposé : La propriété individuelle en droit international privé.

### Faculté des Sciences

LES BACCALURÉATS. — Les inscriptions pour les baccalauréats de l'enseignement

### La Crise du Français

comme autant de tares choquantes certaines grossièretés, certaines façons médiocres de penser et de dire qui peuvent effectivement froisser aujourd'hui. Par l'Université moderne, l'humanisme ne sera pas détruit, mais élargi, renouvelé, vivifié. Moins scolastique, il n'en sera que plus humain. Il ne dépendra pas de moi que l'enseignement secondaire ne se développe conformément aux besoins séculaires d'un peuple qui au fort des anxiétés matérielles les plus douloureuses n'a jamais cessé de tendre l'oreille aux sommations de l'idéal.

\*\*

Dans un autre ordre d'idées un peu plus particulier, mais non moins intéressant, voici un document qui confirme les appréhensions des signataires de la pétition que nous venons de publier.

Dans sa dernière réunion, la Société de l'enseignement supérieur avait mis à l'ordre du jour de ses discussions le rôle des langues vivantes dans la préparation aux carrières scientifiques. Le docteur Raoul Blondel, secrétaire général de l'Association internationale de la presse médicale, fondateur du bureau des renseignements à la Sorbonne, intervint pour demander qu'on mit aussi à l'ordre du jour le rôle des humanités dans la préparation aux études médicales. Nous publions des fragments de la lettre qu'il adressa, sous forme de rapport introductif, au secrétaire général de la Société.

Je ne veux parler ici que de ce que je connais, c'est-à-dire de la préparation aux études médicales. Or, il est incontestable que l'admission au P.C.N. des candidats pourvus de diplômes universitaires ne comportant ni latin ni grec a soulevé dans le monde médical une très vive émotion. A aucun point de vue, la connaissance des langues vivantes ne saurait suppléer à la culture classique, de l'avis de tous les bons esprits ; et je crois savoir qu'au sein même du conseil supérieur, des voix autorisées se sont déjà élevées pour le dire.

J'entends bien que dans un esprit démocratique que l'on peut louer, on a cru supprimer une barrière qui pouvait arrêter au seuil de la Faculté des sujets d'élite à qui auraient manqué les moyens d'acquies à la culture classique. Mais peut-être a-t-on été dupe d'une généreuse illusion. Les sujets d'élite n'ont jamais été arrêtés par cette barrière. Il existait même, légalement, des moyens de la tourner, en fournissant par ailleurs des preuves de haut travail justifiant certaines exceptions, la possession de la licence entre autres, et actuellement un très distingué agrégé de la Faculté de médecine de Paris en est un excellent exemple.

Au lieu de conserver à ces mesures réparatrices absolues des dispositions anciennes leur véritable caractère, on a supprimé la barrière tout entière, et ce n'est plus l'élite qui passera par la brèche, ce sera la foule. Or, était-ce vraiment désirable ?

Mais il y a quelque chose de plus grave, dans la suppression de cette barrière, au cas où, dans les sphères élevées, ces considérations d'ordre professionnel seraient jugées trop mesquines. Pour tous ceux qui ont de l'art médical la conception la plus noble, on court ainsi le risque d'atteindre la formation même de la mentalité du futur médecin dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus élevé. Car, qu'on ne s'y trompe pas, comme on n'acquiert la conviction de ce rôle essentiel de la culture classique qu'une fois entré dans la carrière et devenu apte à bien juger des obligations qu'elle comporte, l'élève, pas plus que ses parents, s'ils n'appartiennent pas déjà à la famille médicale, ne se rendront compte de cette nécessité et s'empresseront de profiter de l'allègement de travail qui leur est offert.

### Faculté de Droit

CONCOURS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS EN DROIT ENTRE LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE (1911). — Sujet proposé : La propriété individuelle en droit international privé.

### Faculté des Sciences

LES BACCALURÉATS. — Les inscriptions pour les baccalauréats de l'enseignement

### La Crise du Français

comme autant de tares choquantes certaines grossièretés, certaines façons médiocres de penser et de dire qui peuvent effectivement froisser aujourd'hui. Par l'Université moderne, l'humanisme ne sera pas détruit, mais élargi, renouvelé, vivifié. Moins scolastique, il n'en sera que plus humain. Il ne dépendra pas de moi que l'enseignement secondaire ne se développe conformément aux besoins séculaires d'un peuple qui au fort des anxiétés matérielles les plus douloureuses n'a jamais cessé de tendre l'oreille aux sommations de l'idéal.

\*\*

Dans un autre ordre d'idées un peu plus particulier, mais non moins intéressant, voici un document qui confirme les appréhensions des signataires de la pétition que nous venons de publier.

Dans sa dernière réunion, la Société de l'enseignement supérieur avait mis à l'ordre du jour de ses discussions le rôle des langues vivantes dans la préparation aux carrières scientifiques. Le docteur Raoul Blondel, secrétaire général de l'Association internationale de la presse médicale, fondateur du bureau des renseignements à la Sorbonne, intervint pour demander qu'on mit aussi à l'ordre du jour le rôle des humanités dans la préparation aux études médicales. Nous publions des fragments de la lettre qu'il adressa, sous forme de rapport introductif, au secrétaire général de la Société.

Je ne veux parler ici que de ce que je connais, c'est-à-dire de la préparation aux études médicales. Or, il est incontestable que l'admission au P.C.N. des candidats pourvus de diplômes universitaires ne comportant ni latin ni grec a soulevé dans le monde médical une très vive émotion. A aucun point de vue, la connaissance des langues vivantes ne saurait suppléer à la culture classique, de l'avis de tous les bons esprits ; et je crois savoir qu'au sein même du conseil supérieur, des voix autorisées se sont déjà élevées pour le dire.

J'entends bien que dans un esprit démocratique que l'on peut louer, on a cru supprimer une barrière qui pouvait arrêter au seuil de la Faculté des sujets d'élite à qui auraient manqué les moyens d'acquies à la culture classique. Mais peut-être a-t-on été dupe d'une généreuse illusion. Les sujets d'élite n'ont jamais été arrêtés par cette barrière. Il existait même, légalement, des moyens de la tourner, en fournissant par ailleurs des preuves de haut travail justifiant certaines exceptions, la possession de la licence entre autres, et actuellement un très distingué agrégé de la Faculté de médecine de Paris en est un excellent exemple.

Au lieu de conserver à ces mesures réparatrices absolues des dispositions anciennes leur véritable caractère, on a supprimé la barrière tout entière, et ce n'est plus l'élite qui passera par la brèche, ce sera la foule. Or, était-ce vraiment désirable ?

Mais il y a quelque chose de plus grave, dans la suppression de cette barrière, au cas où, dans les sphères élevées, ces considérations d'ordre professionnel seraient jugées trop mesquines. Pour tous ceux qui ont de l'art médical la conception la plus noble, on court ainsi le risque d'atteindre la formation même de la mentalité du futur médecin dans ce qu'elle a de plus nécessaire et de plus élevé. Car, qu'on ne s'y trompe pas, comme on n'acquiert la conviction de ce rôle essentiel de la culture classique qu'une fois entré dans la carrière et devenu apte à bien juger des obligations qu'elle comporte, l'élève, pas plus que ses parents, s'ils n'appartiennent pas déjà à la famille médicale, ne se rendront compte de cette nécessité et s'empresseront de profiter de l'allègement de travail qui leur est offert.

Dès la prochaine génération, les médecins qui auront reçu la culture classique seront une infime minorité.

Avons le courage de le dire : les autres seront de médiocres médecins. Le niveau de la science médicale française s'en ressentira, au regard de la science allemande, anglaise ou italienne qui n'aura pas encouru les résultats de la même fâcheuse expérience.

Ce n'est pas tout. L'étude des humanités représente pour la culture préalable du futur médecin une gymnastique véritablement nécessaire. La science, a-t-on dit, n'est qu'une langue bien faite. A langue claire, science claire. Les opérations intellectuelles qu'engendre le travail de traduction de nos idées en langage parlé et surtout écrit retentissent sur le cerveau tout entier et sur le mode même de classement de nos idées, en un mot sur notre façon de réfléchir. C'est à sa langue et à la connaissance du latin qu'exige la parfaite pénétration de l'équilibre de celle-ci que le Français doit ses conceptions nettes, son aptitude à dégager l'essentiel et à laisser chaque idée accessible à sa place.

J'ai gardé pour la fin un argument d'ordre moins élevé, purement professionnel, mais qui a aussi sa force. Il est légitime pour le médecin d'espérer non seulement devenir savant, mais rencontrer le succès auprès de sa clientèle. Or, il y faut des qualités très distinctes de celles que la science pure peut donner : il faut de l'éducation, du tact, de l'autorité, un flair psychologique, dirai-je, à côté des vertus d'humanité, de compassion et de patience qui sont l'honneur de notre profession. Cela ne s'apprend point à la Faculté, encore moins à l'hôpital, où vraiment le jeu est trop aisé. Cela s'acquiert avant tout dans le milieu familial et dans la pratique de la vie. Mais qui ne voit toute l'avance que donne ici, pour cette adaptation, la culture des humanités, sur le primaire non dégrossi ?

### MES NOTES

Il existe des corpuscules vivants sans mouvements amiboïdes, qui se passent d'oxygène et qui résistent à une chaleur de 100 degrés et à tous les poisons. Cette substance, ancêtre du protoplasme, peut s'appeler le mycoplasme. C'est elle qui représente la vie organique aux temps où la terre était couverte d'eau en ébullition.

Voici comment, aux Etats-Unis, sont répartis les millions du budget.

1.300 aux postes, 769 aux pensions, 470 aux travaux publics, 633 à la marine, 467 à l'armée, 305 à la dette, 167 à la législation et à l'administration et 20 à la diplomatie.

Cette prédominance du service des postes est d'un haut enseignement.

La complexité de l'organisation sociale a augmenté la solidarité internationale à un tel point qu'il n'y a plus de bénéfice pour un pays à faire une conquête sur un autre.

Si un conquérant allemand pillait la banque de Londres, la banque de Berlin devrait aussitôt cesser ses paiements. Chaque shilling volé à un marchand anglais coûterait cent marks à un marchand allemand. C'est la conséquence de notre système de crédit.

Les cinq milliards que la France lui a donnés après 1870 ont coûté 15 à l'Allemagne en excédents d'armements.

(D'après Angell, London Magazine, 1911.)

Quelqu'un entre chez un marchand de chaussures, il salue, il demande, il entend les offres, il choisit le modèle, il discute le prix, il marchandise, il obtient un rabais, et la marchandise enfin pliée, emcartonnée, emballée, ficelée, il paye, il s'en va. C'est affaire conclue. Chez soi, il s'avise qu'il a oublié d'essayer les souliers. A l'essai, ceux-ci ne vont pas. Ce n'est pas la pointure.

Et voilà comme on se marie.

Pascal Ribots.

### UN DIPLOME D'ETAT DE CHIMISTE-EXPERT

(suite)

Autre question : les chimistes qui ont actuellement des expertises à exécuter, qui ont, depuis des années, de la confiance des tribunaux, ont-ils lieu raisonnablement de s'inquiéter de voir organiser, par les universités ou par tel grand établissement de l'Etat, des études de chimie spéciales, couronnées par un diplôme ? Des esprits étroits seuls pourraient s'émouvoir de cette organisation. L'intérêt général prime d'ailleurs toute préoccupation étroite de ce genre. L'important est que ce diplôme ne soit nullement obligatoire pour exercer les fonctions de chimiste expert. Telle a été la pensée de votre commission et de l'auteur de la proposition. Un chimiste quelconque, un pharmacien quelconque, qui aura les titres d'honorabilité et aussi d'expérience chimique à la confiance d'un prévenu en matière de fraudes ou d'un juge, pourra être désigné comme expert demain comme aujourd'hui.

Sans nul doute, le diplôme d'Etat de chimiste-expert, qui doit avoir une signification très sérieuse, sera, en fait, la marque et l'estampille de la compétence. Les titres hospitaliers, les titres universitaires recommandent ainsi la valeur d'un médecin pour qui cherche à se renseigner sur sa valeur professionnelle. Le stage d'un avocat chez un avoué est un gage d'un client la garantie de son expérience des affaires. Il en va ainsi de toutes les situations sociales, où les titres spéciaux sont tout naturellement recherchés comme garantie de moralité ou de savoir. Mais nous n'avons pas voulu constituer une sorte de monopole au profit du chimiste muni de ce diplôme. Nous pensions seulement qu'il est nécessaire de procéder dans nos centres d'enseignement à la formation systématique d'hommes de laboratoires, d'analyses émérites, afin que la protection de la santé publique, au point de vue alimentaire, ne soit pas livrée aux décisions de l'ignorance, aussi dangereuses pour la santé qu'on prétend protéger, que par le marchand sans contrôle de la chimie. Sans nul doute, également, le ministère de l'Agriculture mettra à la tête des laboratoires agrés des chimistes diplômés, toutes les fois qu'il s'agira dans l'avenir de pourvoir à la nomination d'un directeur dans un poste vacant. C'est parmi ces chimistes diplômés que se fera le recrutement des directeurs de laboratoires régionaux ou de leurs aides. Il ne peut en être autrement. Qui le contestera ? Mais encore une fois, l'exercice de la profession de chimiste analyste ne sera pas lié à la possession du diplôme.

Si les tribunaux ne doivent avoir aucune raison de refuser aux experts actuels la confiance justifiée qu'ils leur accordent depuis plusieurs années, il est nécessaire que dans l'avenir, lorsque les experts actuels investis de leur confiance auront disparu, leur choix se porte sur ces chimistes qualifiés plutôt que sur tel ou tel autre, dépourvu du diplôme spécial, dont la compétence leur est inconnue. Le rôle de l'expert est trop délicat et trop grave pour que pareille mission ne soit pas confiée à qui offre des garanties. Le diplôme sera une garantie. Un chimiste diplômé attirera tout naturellement l'attention du juge ou du prévenu, lequel voudra recourir à l'expertise contradictoire ; ce chimiste qualifié, peu à peu sera recherché comme arbitre de la vérité dans l'intérêt de la justice.

Les laboratoires administratifs doivent procéder avec circonspection avant de jeter des soupçons sur une marchandise saisie. Mais l'expert, qui intervient ensuite pour déclarer si ces soupçons sont justifiés ou non, a une tâche plus ingrate encore si possible. Comme le rappelle fort justement M. E. Roux, directeur du service de la répression des fraudes au ministère de l'Agriculture, dans le traité remarquable qu'il a écrit en collaboration avec M. Monier, procureur de la République de la Seine, et M. Chesney, juge d'instruction, « le premier soin de l'expert doit être de contrôler, par une analyse, l'exactitude des résultats consignés dans le rapport du laboratoire, lequel doit lui être communiqué afin de s'assurer qu'aucune erreur matérielle n'a été commise au point de vue analytique. Mais ceci n'est que la partie préliminaire de leur travail ; car leur mission consiste essentiellement à rechercher la cause des anomalies présentées par la composition du produit, en vue de déterminer si elles résultent de causes accidentelles ou si, au contraire, elles ont une origine frauduleuse. Si la falsification est certaine,

ils ont à déterminer son importance. »

Et M. Roux ajoute : « Ayant à rechercher la vérité par tous les moyens, les experts doivent avoir toute initiative. Ils doivent employer les procédés d'analyse qui leur paraissent les meilleurs ou les mieux appropriés. On ne concevrait pas leur être imposés, déterminés d'avance, des méthodes déterminées, techniques des experts est d'ailleurs consacrée par l'article 19 du décret du 31 juillet 1906 ; aucune confusion ne peut ainsi se produire sur le caractère de la mission qui leur incombe. » On conviendra, en lisant ces phrases, que la mission particulièrement importante de l'expert, en raison de son caractère arbitral, pouvant consommer la ruine d'un commerçant ou au contraire le laver de tout soupçon, réclame de la part de celui qui en est investi, un savoir éprouvé et un jugement sûr.

Des études spéciales assurément ce savoir et feront l'éducation de ce bon jugement nécessaire pour être un parfait expert chimiste. Mais s'effectueraient ces études complémentaires, pour l'aspirant, déjà pharmacien de 1<sup>re</sup> classe ou licencié de sciences chimiques, ou encore diplômé de l'Institut national agronomique, c'est-à-dire pour un jeune homme déjà initié à la chimie par des études préliminaires, théoriques et pratiques, portant sur cette science si vaste et si complexe ? M. Cazeneuve avait pensé, et la Chambre des députés avait pensé avec lui, que nos écoles supérieures de pharmacie et nos facultés mixtes de médecine et de pharmacie étaient absolument désignées pour entreprendre l'organisation de ces cours et travaux de chimie appliquée.

Bien plus, les pharmaciens, tous doués d'aptitudes scientifiques, paraissent constituer plus spécialement la pépinière où se recrutent les candidats au diplôme de chimiste-expert. Les études pharmaceutiques, déjà orientées vers la chimie appliquée à l'hygiène, semblent être l'antichambre toute naturelle où s'élaborent les nouvelles vocations. D'ailleurs, l'observation indique que, dans notre pays, l'élite du corps pharmaceutique fournit la plupart du temps les experts désignés par les tribunaux, aussi bien pour les expertises toxicologiques que pour les expertises ayant trait à l'analyse des aliments ou des boissons. Les facultés de médecine, les facultés des sciences, l'Institut national agronomique ambitionnent le privilège de préparer au diplôme les jeunes gens déjà pourvus d'une instruction suffisante. Nous n'y faisons aucune objection. L'Université de France tout entière veut collaborer à cette éducation chimique, qui sera si profitable à la justice. Soit qu'on lui donne satisfaction, aussi bien qu'à notre école supérieure d'agronomie dont les laboratoires et l'enseignement peuvent très bien s'adapter à cette préparation de chimistes analystes, familiarisés avec les problèmes variés qui peuvent se poser.

En conséquence, nous proposons au vote du Sénat un article unique que nous voulons justifier en discutant la portée de chaque paragraphe.

La perte regrettable de nos collègues, MM. César Duval et Henri Ricard a amené la réorganisation de la commission chargée d'étudier cette proposition de loi. Les idées qui ont prévalu dans un premier rapport déposé le 30 mars 1909 par M. Henri Ricard ont été reprises par M. Poirier, avec quelques modifications très importantes, qui ont abouti au texte suivant :

#### ARTICLE UNIQUE

« Il est institué un diplôme de chimiste expert, conféré après examens passés devant des jurys d'Etat, nommés par les ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture.

« Ces jurys doivent être constitués par des membres du corps enseignant appartenant aux établissements publics de l'enseignement supérieur à l'Institut national agronomique.

« Ils siègeront une fois par an dans les villes dont l'université est constituée par quatre facultés ou par deux facultés et une école de plein exercice de médecine et de pharmacie.

« Ce diplôme de chimiste expert sera délivré par le ministre de l'Instruction publique, à la suite d'examens dont le programme, ainsi que celui qui le précède, auront été arrêtés après avis du conseil supérieur de l'Instruction publique et de la commission technique permanente, instituée au ministère de l'Agriculture par l'article 3 du 31 juillet 1906, complété par l'article 6 du 6 août 1908. (A suivre.)

Mais en dehors de cette exception, ce sont des concours qui ouvrent les portes de l'administration centrale, un pour les expéditionnaires, un autre pour les rédacteurs.

Dans les beaux vers où Alfred de Musset fustigeait les travers de son siècle, il mettait au premier rang

Le règne du papier, l'abus de l'écriture.

C'est peut-être dans les bureaux du ministère que ces maux sévissent le plus. Reste à savoir si ces écritures sont incompressibles. On s'est déjà efforcé de procéder à des simplifications : on a supprimé dans les lettres officielles les formules de salutations et de politesse. Mais les lettres elles-mêmes, ne pourraient-on pas les faire plus courtes, en apprenant mieux l'art difficile de dire autant de choses en moins de mots ?

Le travail est des plus réguliers dans les bureaux de l'Instruction publique. Il n'est pas question d'y établir, comme on l'a fait dans d'autres ministères, des feuilles de présence, pour s'assurer de l'assiduité des employés. La plupart d'entre eux ont deux séances de travail, le matin et dans l'après-midi. Quelques-uns, ceux qui n'ont pas leur domicile à Paris même, les banlieusards, ne prennent souvent leur service qu'à midi ; mais, dans ce cas, leur journée ne s'achève qu'à six ou sept heures du soir. Plus longtemps encore se prolonge dans la soirée le travail des directeurs. Plus on est élevé dans la hiérarchie, en effet, plus lourde est la responsabilité, et plus on travaille : les directeurs ne quittent souvent le ministère qu'à huit heures, après qu'ils ont pu saisir le ministre et lui faire signer des lettres urgentes.

Il faut reconnaître que les bureaux administratifs en général ne sont pas très bien vus de l'opinion. Ces jours-ci, comme je sortais de la préfecture de la Seine, un homme du peuple, un inconnu, m'a accosté, et m'a dit sans autre préambule : « Quand est-ce qu'on débarrassera la France de tous ces bureaux ? » A la Chambre, on a parlé de leur inertie, de

### Université de Dijon

#### Faculté des Sciences

CERTIFICAT D'ETUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES, ET NATURELLES (P. C. N.). — La session des examens pour le certificat d'études P. C. N., s'ouvrira le vendredi 23 juin, à 8 heures du matin. La période d'inscription sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 10 juin.

CERTIFICATS D'ETUDES SUPERIEURES. — La Faculté délivre les certificats suivants : Calcul différentiel et intégral. — Mécanique rationnelle. — Astronomie. — Physique générale. — Physique industrielle. — Chimie générale. — Chimie industrielle et agricole. — Zoologie. — Botanique. — Géologie. — Minéralogie. — Physique, chimie et histoire naturelle.

La session d'examens s'ouvrira le mercredi 27 juin, à 7 heures du matin. La période d'inscription sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 10 juin.

LES BACCALAURÉATS. — La session ordinaire de juillet, pour les différentes séries de baccalauréats, s'ouvrira dans l'Académie de Dijon le lundi 3 juillet, à 7 heures du matin. — Par décision de la Faculté, les épreuves écrites auront lieu dans les centres suivants : Dijon, Auxerre, Châumont, Nevers et Troyes.

Chaque candidat indiquera le centre où il désire passer les épreuves écrites. — Toutes les épreuves orales auront lieu à Dijon. — Les candidats admissibles dans chaque département seront convoqués en temps utile. — Le registre d'inscription sera ouvert du 22 mai au 10 juin.

LICENCE EN LETTRES. — Une session d'examens de licence en lettres comprenant les mentions : Philosophie, Histoire et Géographie, Langues et littératures classiques, Langues et littératures étrangères (allemand) du nouveau régime et Lettres, Philosophie, Histoire, Langues vivantes (allemand) de l'ancien régime, s'ouvrira devant la Faculté des Lettres de Dijon le mardi 20 juin, à 7 heures du matin. Période d'inscription du 22 mai au 3 juin inclus.

EXAMENS RESERVEES AUX ETUDIANTS ETRANGERS. — Deux sessions d'examens pour l'obtention du Brevet de Langue française ou du diplôme d'études françaises s'ouvrira le mardi 20 juin, à 7 heures du matin. Période d'inscription du 1<sup>er</sup> au 10 juin.

LES BACCALAURÉATS. — Les centres d'examens écrits, les épreuves orales et les mêmes que pour les baccalauréats des sciences. Toutes les épreuves orales auront lieu à Dijon.

La session s'ouvrira le lundi 3 juillet, à 7 heures du matin. Période d'inscriptions du 22 mai au 10 juin.

### VARIÉTÉS

#### Doit-on étendre la loi du divorce au cas de folie de l'un des deux conjoints ?

Une intéressante question, sous forme de pétition, déposée à la Chambre des députés, s'est posée à la sagacité de nos éminents (?) législateurs. Un instituteur des Alpes-Maritimes (pétition n° 28 du 11 février 1911) avait demandé l'extension de la loi du divorce au cas de folie de l'un des deux conjoints. M. le Breton a déposé, à ce sujet, le rapport suivant : « M. X..., instituteur public à Nice, demande que la folie d'un des conjoints devienne un cas de divorce. Il dépeint la situation lamentable de l'époux dont le conjoint est atteint de folie, de ses enfants privés des soins de leur mère ou de l'affection et de la protection de leur père ; assurément, rien de plus triste. Mais est-il bien sûr que le divorce, en rendant à l'époux sain d'esprit la liberté de contracter un nouveau mariage pendant la vie de son conjoint aliéné, améliorerait toujours la situation des enfants issus du premier mariage ?

Le pétitionnaire semble ne pas douter que la femme d'un aliéné, si elle obtenait le divorce, ne consentirait à avoir de rapports qu'avec l'homme qu'elle épouserait en secondes noces. C'est attribuer au divorce une vertu qu'il n'a pas ; il est certain que les femmes dont le mari est enfermé dans une maison d'aliénés ne seront pas toujours à l'abri des faiblesses auxquelles succombent trop souvent celles qui ne sont pas mariées, qui sont

veuves ou dont le mari, sain d'esprit, n'est plus l'objet exclusif de leur affection.

Mais le pétitionnaire a raison quand il affirme que deux époux sains d'esprit, fatigués l'un de l'autre, ont la facilité d'obtenir le divorce pour des motifs bien plus futiles que la folie de l'un d'eux. C'est là une critique involontaire, mais fondée, de la loi du divorce ; faut-il, pour amender celle-ci, étendre encore son application, au moins au cas intéressant signalé par le pétitionnaire ?

La question est délicate : d'abord la folie n'est pas toujours incurable ; elle peut être passagère, provoquée par des causes accidentelles, l'absorption de certaines substances, l'abus de certaines boissons, par la vue de spectacles terrifiants, par de mauvais traitements, etc., etc., et les troubles cérébraux, qui suffisent pour obtenir l'intérimement, donnent trop souvent lieu à des erreurs dont les victimes parviennent quelquefois à triompher à force de persévérance et d'énergie, mais qui le plus souvent sont irréparables.

Or, quelle serait la situation de la malheureuse internée qui, sans pouvoir sortir de l'asile où on la retient comme folle, soupçonnerait, puis apercevrait un beau jour que sa place au logis conjugal est prise par une rivale qu'elle n'en peut chasser, puisqu'elle est devenue la légitime épouse de son mari ? Et, réciproquement, quel serait le supplice du malheureux interné voyant sa place prise et légalement occupée par l'amant de sa femme ?

En supposant même que l'internement reste nécessaire, que la folie soit réellement incurable, la situation de l'autre époux dans l'état actuel de la législation n'est pas plus cruelle que si, au lieu d'être enfermé dans un asile d'aliénés, son conjoint était frappé de paralysie, d'infirmités ou de quelques-unes de ces maladies atroces, comme l'ataxie, qui, pendant des années, sont une charge écrasante en même temps qu'un lamentable spectacle pour la famille.

Si l'on étend le divorce au cas de folie, pourquoi ne l'étendrait-on pas au cas où l'un des époux est paralytique ou perclus ?

Du moment qu'on abandonne le principe de l'indissolubilité du mariage en santé et en maladie, plus on facilitera le divorce, plus on trouvera des prétextes pour le faciliter davantage encore, jusqu'à ce qu'on ait réduit le mariage à un simple contrat de louage réversible selon la volonté des parties.

En conséquence, quelque intéressante que soit la situation signalée par le pétitionnaire, la commission est d'avis qu'elle ne suffit pas pour motiver une extension des cas d'application de la loi du divorce. — (Ordre du jour.)

#### La planète Mars

M. Bigourdan a présenté récemment à l'Académie des sciences le résumé des observations de la planète Mars faites par M. Jarry-Desloges pendant l'opposition de 1909-1910.

Comme par le passé, le fait le plus saillant a été présenté par les taches polaires blanches dont la diminution et l'accroissement ont suivi les saisons martiennes avec une régularité quasi mathématique. Mais on n'a pu déceler avec certitude la présence d'un produit liquide de quelque nature que ce soit, de la disparition de la substance blanche. Parfois, cependant, en certains points du bord de la tache polaire, on a noté l'existence d'un bourrelet sombre qui suivait ce bord dans son retrait, et cela ne paraît pas être le résultat d'un simple effet de contraste.

Un autre fait remarquable, observé dans les mois de juin et juillet 1909, a été une décoloration anormale de toutes les plages sombres de la région équatoriale de la planète. Cette décoloration ne se rattache pas aux saisons martiennes et ne paraît pas pouvoir être expliquée par la présence d'une végétation périodique.

Certaines plages ont montré des variations de coloris en relation avec la journée martienne.

On a aussi noté des colorations passagères de diverses teintes dont l'explication est encore à trouver.

M. Jarry-Desloges a étudié également le calme des images terrestres, question qui est capitale au point de vue du choix de l'emplacement des observatoires. Il conclut que les conditions orographiques et climatiques de telle ou telle région ne permettent pas de préjuger de la qualité de ces images ; seuls des essais comparatifs, faits avec des instruments assez puissants, peuvent nous renseigner.

### Conférence Charles Wagner

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Charles Wagner va faire, à Lyon, une conférence sur « La bonne humeur comme force sociale dans l'éducation et la vie ». M. Wagner est, en France, un de ceux qui représentent, avec le plus d'autorité, l'enseignement de la morale laïque. A côté de ses nombreuses conférences, il a fait plus de deux cents leçons pour le Manuel général de l'Instruction primaire. Ses livres, « Jeunesse », « Vaillance », « La Vérité simple », « Pour les petits et les grands », « A travers les choses et les hommes », « Par le Sourire », lui ont valu une popularité méritée et une notoriété de si bon aloi que le président Roosevelt, qui désirait le connaître, en a fait, en 1905, son hôte pour quelques mois.

Le public lyonnais qui, déjà autrefois, a applaudi M. Wagner, sera heureux d'apprendre de lui comment on peut se diriger dans la vie par la bonne humeur et le savoir.

La conférence de M. Wagner aura lieu vendredi 26 mai, à huit heures et demie, au Palais des Arts.

### HOMMAGE A PASTEUR

Un comité s'est constitué à Dole (Jura), en vue de l'acquisition et de la conservation de la maison natale de Pasteur.

Pour se procurer les subsides nécessaires à la réalisation de son projet, ce comité, dont M. Peyre, maire de Dole, est le président, a ouvert une souscription et demandé à diverses municipalités, entre autres à celle de Lyon, de participer à cette souscription.

Sur la proposition de M. le Maire de Lyon, une subvention de 100 francs a été votée « en vue d'associer la ville de Lyon à l'hommage que ses concitoyens se proposent de rendre à celui qui fut un des grands serviteurs de la science, de la France et de l'humanité. »

### DERNIERS NOUVEAUTES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

- L. Aubert : Précis d'examen en obstétrique et en gynécologie, 2 fr., net 1,75.
Duhem : Traité d'Énergie et de Thermodynamique, tome I<sup>er</sup>, br. 18 fr., net 16 fr.
Rénou Louis : Traitement scientifique pratique de la tuberculose pulmonaire, br. 4 fr., net 3,50.
Pellerin : Denrées alimentaires, préparation, fabrication, conservation, cart. 17 fr. 50, net 15 fr.
Emery E. : Traitement de la syphilis, cart. 4 fr., net 3,50.
Rohm : Nouvelle psychologie animale, broché 2,50, net 2,25.
Tuiffier : Traitement du cancer inopérable (Monographie clinique), 1,25, net 1 fr. 15.
Haendel : La Pratique commerciale, cart. 5 fr., net 4,50.
Pascal : La Démence précoce, cart. 4 fr. net 3,50.
Baldwin James-Mark : Le Darwinisme dans les sciences morales, br. 2,50, net 2 fr. 25.
Laurent : Clinique chirurgicale, cart. 35 fr., net 31,50.
Fabre : Mœurs des animaux, br. 3,50, net 3 fr.
Calmette, Imbeaux et Pottevin : Egouts et Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières, fasc. XV au Traité d'hygiène, br. 14 fr., net 12,50.
Lefèvre : La Philosophie, 1 fr. 95.
Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALLOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.
Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

Feuilleton du Lyon Universitaire

### Le Ministère de l'Instruction publique

— SUITE ET FIN —

Elle a pour but : 1<sup>o</sup> l'étude des questions relatives à l'enseignement secondaire ; 2<sup>o</sup> et aussi la défense des intérêts matériels et moraux du personnel ; — il semble bien que ce soit là jusqu'à présent l'objet principal de ses préoccupations. Elle a organisé des congrès, où les professeurs ont exprimé librement leurs vœux. Par des démarches et des interventions répétées auprès du ministre et du directeur, elle a exercé une action réelle, puisqu'elle peut se vanter d'avoir contribué aux décisions ministérielles qui ont introduit des professeurs dans les bureaux d'administration des lycées, amélioré les traitements des fonctionnaires âgés et réparé les retards du passé ; et encore d'avoir obtenu que fussent comptés pour la retraite les années passées dans les Universités par les boursiers de licence et d'agrégation, qu'on modifiât en l'abrégeant l'horaire de certains enseignements. Si elle sait être discrète et ne pas se laisser aller à la tentation de vouloir empiéter sur l'autorité du ministre, la Fédération nationale lui rendra de réels services, par les renseignements qu'elle lui apporte et les vœux qu'elle lui soumet. Collaborateurs bénévoles du ministre, ses membres seront, en quelque sorte, les volontaires de l'administration.

Ce n'est pas seulement au dehors du ministère, c'est au dedans même de l'administration centrale que le droit d'association a trouvé l'occasion de s'exercer. Le ministère compte trois associations de fonctionnaires. L'une est une société de pure mutualité, très digne d'encouragement et qui compte 220 adhérents : en cas de décès d'un de ses membres, elle

verse à la veuve la somme de 1.000 fr., et depuis sa fondation, en 1904, elle a distribué 16.000 francs de secours. Des deux autres, qui sont des associations d'intérêts professionnels, l'une, la plus nombreuse, se recrute dans tout le personnel ; l'autre est composée exclusivement des chefs des bureaux, et elle a prouvé l'efficacité de son action, en portant devant le Conseil d'Etat, contre l'irrégularité de certaines nominations ministérielles, des pourvois qui ont fait casser des arrêtés où les règles du décret de 1908 n'avaient pas été observées.

Les lenteurs administratives ne sont pas un vain mot, bien qu'elles soient moindres peut-être que les lenteurs parlementaires. Je n'oserais affirmer que le ministère de l'Instruction publique ait toujours échappé à ce défaut. Il y a des ministres moins diligents que d'autres, qui font attendre leur signature. Et comment ne pas les excuser, tirillés qu'ils sont par tant d'occupations diverses, détournés par la politique qui les appelle parfois au Palais-Bourbon, par la préparation des discours qu'on leur demande de tous côtés dans les congrès et les fêtes scolaires, et encore, par les audiences qui se prolongent souvent jusqu'à midi, jusqu'à une heure, et qu'il est difficile d'abréger. Un jour, — il était midi et quart, — l'huissier entra effaré dans le cabinet du ministre : « Nous avons encore quinze personnes à recevoir : deux membres de l'Institut, trois sénateurs, dix députés. Il faudra faire une sélection... » L'histoire ne dit pas en faveur de qui la sélection fut faite. Dans les bureaux aussi il peut y avoir des retards, imputables moins à la négligence des employés qu'à la multiplicité croissante des affaires, alors que le nombre de ceux qui les traitent reste stationnaire. Peut-être le salut viendrait-il de l'emploi de la machine à écrire qui accélérerait le travail.

N'entre pas qui veut au ministère pour y tenir un emploi. Une part sans doute est faite aux anciens sous-officiers en vertu de la loi du 21 mars 1905, et cette part est considérable : les cinq sixièmes,

leur routine. D'autre part, on les accuse d'entraver parfois l'initiative des ministres. Nous aimons mieux rappeler ce qu'en disait Jules Simon en 1873 : « Il y a beaucoup de bon dans les bureaux ; il y a de l'excellent. » Et il faisait l'éloge de leur compétence et leur impartialité.

Quelque absorbantes que soient les occupations d'un bureaucrate, il a cependant ses heures de loisirs, et les fonctions administratives ne le retiennent pas toujours tout entier : il poursuit des travaux personnels. Dans son bureau même, il ne lui est pas interdit de relever de temps en temps la tête de par-dessus ses papiers, pour méditer une idée favorite, pour écrire quelques lignes de prose ou de poésie. Ce sont de courts délassements qui coupent la monotonie de l'aride besogne professionnelle, et rendent l'esprit plus dispos pour la continuer allégrement ; comme les récréations d'interclasse, récemment instituées dans les lycées, permettent aux écoliers de reprendre des forces avant de se remettre au travail de la classe qui suit. D'être un rond-de-cuir, cela n'empêche nullement de devenir un littérateur, un écrivain distingué. De tout temps, les services administratifs de Paris ont compté, dans les rangs de leurs employés, des lettres dont quelques-uns sont devenus célèbres. Ainsi, au début de sa vie mouvementée, en 1851, M. Henri Rochefort était employé à l'Hôtel de Ville ; et M. Frapié, l'auteur du roman si émouvant de la Maternelle y tient encore modestement l'emploi de sous-chef de bureau. Il en est de même à l'Instruction publique. MM. Paul Marguerite, Guy de Maupassant ont traversé les bureaux du ministère. Et de ceux que le ministère a conservés, nombreux sont les écrivains en tout genre qui ont acquis quelque renommée. Les uns écrivent des livres utiles sur la législation scolaire ; d'autres des essais historiques, que récompense l'Académie des sciences morales. D'autres encore cultivent la poésie, le roman, le vaudeville... Je ne veux pas trahir leur secret, mais il me sera cependant permis de nommer ceux qui n'appartiennent plus

à l'administration : M. Eugène Adenis, qui fait jouer avec succès, en ce moment même, au théâtre Sarah-Bernard, les Noces de Panurge ; M. de Saint-Aroman, qui, soit seul, soit en collaboration avec son collègue M. Charles Hugot, a donné au théâtre plusieurs pièces applaudies ; et aussi le plus connu de tous, celui qu'on a pu appeler « le prince des poètes », qui a pris récemment sa retraite, et dont la vie s'est écoulée dans la fonction très modeste de simple expéditionnaire, n'ayant jamais poussé l'ambition jusqu'à se faire nommer rédacteur. M. Léon Diex, l'auteur des Lèvres closes et des Paroles du vaincu. Le mélange de l'administration et de la littérature profite aux lettres sans nuire au service, et il conduit quelquefois jusqu'à l'Académie française ceux qui l'ont pratiqué, tel le nouvel Immortel, qui a débuté dans les bureaux de l'Instruction publique, M. Henri Roujon.

#### \*\*\*

Quand on est un vieil universitaire, ce n'est pas sans quelque émotion qu'on pénètre sous la grande porte cochée du numéro 110 de la rue de Grenelle ; car c'est là, derrière ces murs, que se sont joués quelques-unes des parties décisives de votre carrière. Mais pour peu qu'on soit un patriote et un ami de l'Instruction, ce n'est pas sans un sentiment de reconnaissance, mêlé de fierté, qu'on franchit le seuil officiel. Comment ne pas se rappeler en effet le travail utile et fécond dont ce ministère a été le théâtre, depuis près d'un siècle, et surtout dans les années de rénovation, de création, qui ont marqué les débuts de la troisième République ? Sans doute, c'est du Palais-Bourbon et du Luxembourg que sont venues les lois novatrices ; mais c'est ici qu'on les a appliquées, qu'on les a conduites au succès des réalisations ; c'est ici qu'on les avait préparées. Si notre enseignement supérieur a été transformé, s'il est devenu digne de la France n'est-ce pas parce que l'idée de la reconstitution des Universités françaises est née dans le cabinet de ses directeurs ? Elle

y a grandi ; elle y a mûri ; elle a su se faire adopter par les ministres successifs qui l'ont approuvée et fait voter par le Parlement. C'est dans les bureaux de l'enseignement secondaire qu'a été conçue la réforme de 1902, imitée des pratiques suivies aux Etats-Unis, et qui, bien qu'il soit de mode aujourd'hui d'en médire, a eu le grand mérite, en créant plusieurs sections d'études, différentes mais équivalentes, de diversifier l'enseignement, d'assouplir les programmes d'études, de satisfaire aux nécessités modernes, et sans sacrifier le culte traditionnel des humanités classiques, de faire aux sciences, aux langues vivantes, la place qui leur est due. Et enfin, n'est-ce pas de la direction de l'enseignement primaire, alors que Jules Ferry était ministre, que sont sortis les projets de loi qui ont fait l'école moderne ?

Le ministère de l'Instruction publique a donc été l'initiateur de lois importantes ; et tandis qu'on se rappelle avec gratitude la part qu'il a prise à toutes les réformes scolaires, comment ne pas se remémorer en même temps, avec une respectueuse sympathie, les noms honorables ou célèbres des hommes éminents ou distingués qui, depuis quatre-vingts ans, ont tour à tour occupé le fauteuil ministériel. Il y a eu sans doute des ministres sans prestige. Il y a eu des ministres ignorants des choses de leur ministère : tel celui qui, visitant le Collège de France, demandait où étaient les dortoirs du collège. Mais il n'en est pas un dont on ne puisse dire pour le moins qu'il a été un brave homme, sincèrement dévoué à la cause de l'éducation nationale. Quelques-uns ont figuré parmi les illustrations du pays. Comment l'Université oublierait-elle les noms, pour ne parler que des morts, de Guizot, Duruy, Jules Simon, Berthelot et de celui qui les dépasse tous, trois fois ministre de l'Instruction publique, qui a su donner à l'enseignement sous toutes ses formes un si remarquable essor — j'ai nommé Jules Ferry ? Gabriel COMPAÏRE, De l'Institut.

Les intellectuels — et en général tous ceux qui travaillent, surtout du cerveau — ont dans la douleur une ennemie beaucoup plus redoutable pour eux que pour les autres. La culture de l'esprit, en affinant la sensibilité à la douleur, développe aussi la sensibilité à la douleur. Il semblerait alors que tout le corps forme une espèce de caisse de résonance pour les impressions. En outre, il faut tenir compte que la douleur empêche ou limite le travail de l'intelligence plus que le travail physique. Aussi, particulièrement les malades appartenant aux professions libérales ou sédentaires, ont accueilli libéralement les CACHETS KEF à avec satisfaction les CACHETS KEF à l'efficacité prouvée contre toutes les dou-

leurs, névralgies, lumbago, rhumatismes, etc. L'usage habituel des CACHETS KEF ne diminue pas leur action. — CACHETS KEF en vente dans toutes les pharmacies, 0 fr. 30 la boîte de 1 ; 0 fr. 50 la boîte de 2 et 2 fr. 50 celle de 12, préparés dans le laboratoire Augé et Cie, 27, rue du Musée, Lyon. — Autres spécialités du même laboratoire : FARINAUGE, aliment chocolaté diastasé pour dyspeptiques ou bien portants ; VIN FORTIFIANT NEMIOLE (le litre, 4 fr. 50, demi-litre, 2 fr. 50) ; DÉPURATIF STENOSE et dragées (ceux-ci pour l'âge critique) ; Srop pectoral SYLVIOL et capsules contre bronchites. D. R. T.

Eczéma et agents thérapeutiques. — Contre l'eczéma on a préconisé les différents agents physiques : hydrothérapie, électrothérapie, massage. On a conseillé l'absorption de multiples médicaments destinés à empêcher les fermentations digestives ou à lutter contre la putréfaction intestinale, mais en réalité tous ces moyens ne peuvent être utiles qu'à condition d'être des auxiliaires, des adjuvants d'un traitement qui détruit le mal là où il se trouve, selon les termes d'un ancien adage plein de vérité ! Pour lutter contre la flore microbienne qui produit les lésions primitives de la peau

et leurs complications suppurantes, le Cadum agit merveilleusement grâce à ses éminentes propriétés antiseptiques et bactéricides. Que nous ayons affaire à un eczéma, à des dartres, un herpès ou à un psoriasis, à des prurits ou un impetigo, qu'il s'agisse de la peau du cuir chevelu, le Cadum est toujours employé parce que les indications restent les mêmes : guérir sans irriter, cicatriser sans produire de marques sur la peau. Ce sont là les effets constants du Cadum chez les femmes, les enfants comme chez les adultes.

**MODERN SCHOOL**  
ANGLAIS ALLEMAND Leçons Traductions ITALIEN ESPAGNOL  
LYON - 32, Rue de la République, 32 - LYON  
A COTÉ DES DEUX-PASSAGES

**A LA GRANDE MAISON PANAMAS**  
LYON, Place de la République, LYON  
Importation directe 9<sup>fr</sup> 90  
Société Astronomique du Rhône

**AMEUBLEMENTS COMPLETS**  
Rayons de bureaux, bibliothèques, sièges et tentures  
**HENRI BONJOUR, FABRICANT**  
Cours de la Liberté, 42-44, LYON  
Conditions particulières à tous les membres de l'Université

La session des cours d'hiver a été remarquablement close par la belle leçon de M. Vallet sur la « Voie lactée » et la « Constitution de l'univers visible ». Dès le début de juin commenceront les travaux pratiques qui seront inauds dans un soir de neige froide et sombre. L'observatoire de St-Genis. Pour se faire inscrire, écrire au secrétaire de la Société astronomique du Rhône, 44, rue de Condé.

**QUALITES D'UNE BONNE EAU MINÉRALE.** — Pour apprécier à sa juste valeur une eau minérale, il faut examiner attentivement sa composition chimique. Il ne suffit pas que cette eau contienne beaucoup d'acide carbonique, une forte quantité de bicarbonate de soude, mais il faut encore que ses sels constituants soient dans une telle proportion qu'ils donnent à l'eau un saveur agréable, une légèreté facilitant l'absorption, qu'ils en passent une eau de table ne fatiguant pas l'estomac, favorisant la nutrition, stimulant l'état général, pouvant être consommée longtemps et en forte quantité sans aucun danger ! Au rang des eaux minérales qui possèdent ces précieuses qualités, dont les succès thérapeutiques sont indéniables, les médecins mettent aujourd'hui l'**EAU DE POUQUES**, recommandée aux malades du tube digestif, à cause de son alcalinité, de ses gaz qui stimulent la motricité de l'estomac ou de l'intestin ; aux malades de la nutrition en général parce qu'elle assure l'élimination des déchets de l'alimentation, facteurs de goutte, de gravelle, de rhumatisme, de diabète ; aux anémiques, parce qu'elle tonifie et accélère la nutrition. **POUQUES**, cure d'air et de terrain, agréable ville d'eau minérale de tous les perfectionnements de l'hygiène moderne, de tout l'outillage nécessaire aux malades, possède à côté des sources bicarbonatées sodocalciques qui permettent d'exporter une eau de table délicieuse, des sources sodoferrugineuses célèbres contre les états d'anémie. En tant qu'eau minérale, en tant que station balnéaire, Pouques répond à tous les desiderata des médecins et à toute l'utilité qu'en doivent espérer les malades qui fréquentent cette ville ou boivent de son eau.

**DÉSINFECTION**  
PAR LES VAPEURS SÈCHES DE **FORMOCHLOROL**  
C. TURQUIER, 8, quai de l'Hôpital

**TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE**  
**J. RUETTARD FILS**  
61, Rue de la République  
Lyon

- SOMMAIRE**  
Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE  
Du vendredi 19 mai 1911
1. Biologistes nouveaux et anciens physiologistes (E. Couvreur).
  2. Nos Facultés.
  3. Société des langues modernes (J. D.).
  4. Société d'hygiène de l'enfance.
  5. Société d'enseignement professionnel.
  6. Ecole de Santé militaire.
  7. Un nouvel Institut médico-légal à Paris.
  8. La réforme des études médicales.
  9. L'Hygiène sexuelle.
  10. L'Enseignement des aveugles aux Etats-Unis.
  11. Un diplôme d'état de chimiste-expert.
  12. Variétés (La Criminalité en Amérique).
  13. La Semaine sportive.
  14. Conférence littéraire.
  15. Bibliographie.
  16. Tableau des Examens.
  17. Feuilleton du Lyon Universitaire, Le Ministère de l'Instruction publique (Gabriel Compayré).

**LINOLEUMS**  
BOURRELETS DE CALFEUTRAGE PERFECTIONNES  
**LOUIS GIRARD**  
NETTOYAGE PAR LE VIDE

**Restaurant POIRSON**  
Rue Stella, 4, LYON  
SERVICE à la CARTE et à PRIX FIXE  
Déjeuners et Dîners à 1.75 ET AU-DESSUS

**AU CHEVAL BLANC**  
Spécialité de Linoléum pur liège  
**BÉRARD**  
32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

**THE SPORTSMEN**  
VÊTEMENTS BONNETERIE  
**G. DENAT & P. CASSAS**  
21, Rue Gentil, 21 LYON

**INSTALLATIONS SANITAIRES**  
MATERIEL COMPLET  
**J. ARDIN**  
3, Place St-Nizier LYON

**BÉAL Frères Succ<sup>rs</sup>**  
15, Rue de la République, LYON  
MUSIQUE - PIANOS

**SHEMISES, FAUX-COLS et MARCHETTES**  
**AU MERISIER**  
Rue de la Barre, 4 LYON

**PETIT PARIS**  
LINGERIE, BLANC, BONNETERIE  
Réduction aux Membres de l'Université

**INSTRUMENTS DE CHIRURGIE**  
MOBILIER ASEPTIQUE  
**Maison LAFAY & SOUËL**  
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre LYON

**CAOUTCHOUC**  
**T. GONTARD**  
16 et 20, rue Victor-Hugo, LYON

**La Semaine sportive**

**AVIATION**  
Dimanche matin au départ de la course Paris-Madrid, l'aviateur Train montant un aéroplane de sa construction, tombe et son hélice fait 3 victimes ; M. Bertheaux, ministre de la guerre, tué ; MM. Monis et Deutsch grièvement blessés. La course continue le lundi matin. La première étape est gagnée par Garros qui arrive à 10 h. 30 à Angoulême et Védriens qui fait le parcours en 3 h. 40.  
— Pierre Marie l'aviateur bien connu se tue en faisant une chute avec le lieutenant Paul Dupuis, dit Gabilau, qui succombe également.  
— Kimmerling et Legagneux se distinguent au meeting de Châlons le 21 et 22 mai.  
— Dimanche, 28 juin, début des fêtes d'aviation à l'aérodrome de Bron.  
**HIPPISME**  
Dimanche, 21 mai, première réunion au Grand-Camp. Beaucoup de monde malgré le temps incertain et de nombreux concurrents aux différentes courses. Briséis, Unterwalden, Gravure, Sar Eta Sar, Onvide et Asti gagnent les différentes épreuves. A signaler le rapport de Sar Eta Sar à M. J. Ravel qui fait 132 fr. et 101 fr. 50.  
Mardi journée magnifique avec un soleil radieux. Escarboucle, Marotte, Chanoine, Gravure et Eclair X s'adjugent les prix. Lemon Squash à M. Muller et monté par Woodland gagne le grand prix de Lyon.  
Jeudi 25 et dimanche, 28 mai, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> réunion de printemps.  
**ATHLETISME**  
A la réunion du Lycée Ampère le F.C.L. garde le Challenge des Elèves. Grâce à un défaut complet d'organisation, la course du Challenge Ampère est annulée et renvoyée au 28 mai.  
Le départ de la course à pied Lyon-Paris a eu lieu samedi soir. Ouphée gagne l'étape de Lyon-Dijon.

**Au Temps où les Rois...**

**GRAND-THÉÂTRE.** — Première de « Au Temps où les Rois... », légende en 4 actes en vers de M. Romain Rolland, adaptation musicale de M. Charles Bastia.  
L'œuvre représentée le dimanche 14 mai, au Grand-Théâtre, nous a permis d'apprécier tout particulièrement le talent de M. Romain Rolland. Le vers de cet auteur est gracieux, pittoresque, abondant, de tours adroits, plein de fantaisie : c'est un art très personnel et qui ne s'apparente à nul autre poète.  
En quelques mots voici l'action du poème :  
L'aveugle Jean Misère a tout perdu. Il mendie. Tous le rejettent et le raillent. Il va mourir au pied de la croix, dans un soir de neige froide et sombre. Apparaît Mirette. Le destin de l'aveugle l'apitoie, elle vient à lui et le conduit chez son père. Le père da Mirette meurt, le vieillard devient son tuteur et la protégée dorénavant. Ajoutez à cela une « intrigue » avec le baron Gilbert d'Arny et vous aurez une idée de cette gracieuse légende.  
M. Charles Bastia prodigua pour la musique son habile talent dont, une fois de plus, il nous fit admirer la profonde variété et le charme prenant.  
L'interprétation fut excellente. M. Pons-Arlès, l'artiste si connu et estimé des Lyonnais fut remarquable. A ses côtés — et non inférieurs — citons M. Ballary, Mlle M. Raymond-Leroy qui fut une créature toute d'amoureuse tendresse et de gamine espièglerie ; Miles J. Avril, Stephen, Paule Dalny, etc.  
A la fin du 4<sup>e</sup> acte MM. Romain Rolland et Charles Bastia durent venir saluer le public qui les applaudit longuement.

**CHEMINS DE FER P.-L.-M.**

**EXPOSITION INTERNATIONALE DE TURIN.** — Train spécial, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, à marche rapide et à prix réduits (réduction jusqu'à 60 %, suivant la distance).  
Lyon-Turin, via Ambérieu :  
Départ de Lyon-Perrache, le 30 mai 1911, à 10 h. 55 soir ;  
Départ de Lyon-Brotteaux, le 30 mai 1911, à 11 h. 07 soir ;  
Départ d'Ambérieu, le 30 mai 1911, à minuit.  
Retour au gré des voyageurs, dans un délai de vingt jours, soit, au départ de Turin, le 18 juin au plus tard.  
Délivrance des billets à partir du 10 mai.  
Prix, aller et retour, « Tessera », comprise :  
Lyon-Perrache à Turin. — 1<sup>re</sup> classe, 38 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 26 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe, 17 fr. 75 ;  
D'Ambérieu à Turin. — 1<sup>re</sup> classe, 32 fr. 25 ; 2<sup>e</sup> classe, 22 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe, 15 fr. 25.  
Les voyageurs en provenance des gares non desservies par ce train pourront, pour le rejoindre, utiliser, le 30 mai, au moyen de ces billets, tous les trains du service ordinaire, y compris les express.  
\* \* \*  
BILLETS D'ALLER ET RETOUR, DE VACANCES, A PRIX RÉDUITS (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes), pour familles d'au moins trois personnes, délivrés du 15 juin au 30 septembre. Validité jusqu'au 15 novembre.  
Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. — Arrêts facultatifs.  
Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes, d'une réduction de 75 %.  
Faire la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

**CYCLES "LAPIERRE"**  
Touriste - Route - Piste  
ACCESSOIRES au PRIX du GROS  
L. LAPIERRE-GERMAIN Constructeur  
3, Rue Gasparin (près la place des Cordeliers) LYON

**Eaux MINÉRALES NATURELLES**  
Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, B. SALLAVARD  
**DESSAUX & TRUCHON S<sup>rs</sup>**  
2 et 4, rue des Célestins, LYON

**PARIS-LONDRES MAX ENGLISH TAILOR**  
7, Rue Président-Carnot  
PARIS-LONDRES habillement bien  
PARIS-LONDRES habillement jeune

**NOUVEAUTÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES**  
Nouvelle Pratique Médico-Chirurgicale illustrée, publiée par Brissaud, Pinard et Reclus, t. I et II, reliés 40 fr., net 36 fr.  
Déjérine, Manifestations fonctionnelles des Psychonévroses, 8 fr., net 7 fr. 25.  
Lambing, Précis de Biochimie, 8 fr., net 7 fr. 25.  
Lécène, Médecine opératoire, 10 fr., net 9 fr.  
Belot, Essai de cosmographie tourbillonnaire, 10 fr., net 9 fr.  
Lumet, Essais et Réglage des moteurs, 3 fr. 25, net 3 fr.

**G<sup>d</sup> BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE**  
Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine  
PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43  
JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT  
LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSSERIE - VANNERIE  
PORCELAINE - MARQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE  
ENTRÉE LIBRE - Livraisons à domicile - ENTRÉE LIBRE

**SPECIALITÉ de CHAUSSURES**  
Pour Pieds difformes, Bots, etc.  
**ORTHOPEDE**  
Pieds plats et raccourcissements  
Pieds plats articulaires pour amputations du pied  
**PAILLASSON**  
Fournisseur des Hôpitaux  
3, Rue de l'Hôpital - LYON

**GONET**  
Passage de l'Argue, 75, 77, 79 - LYON  
Location de Pianos et d'Instruments à Cordes  
FLUTES et CLARINETTES  
Spécialité de Mandolines et Guitares  
ASSOCIATION de nos autres services  
D'INSTRUMENTS BOIS et CUIVRE  
Envoi du catalogue franco sur demande

**EUMICTINE**  
INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélo-Néphrites, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie  
Lithiase rénale, etc., etc.  
8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Romé, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50 (franco)

**The Sport**  
G<sup>d</sup> CHEMISIER  
16, RUE DE LA REPUBLIQUE  
21, Rue Terme  
LYON

**INSTALLATION de LUMIERE et TÉLÉPHONES**  
Appareils téléphoniques pour réseaux de l'Etat  
Sonneries, Porte-voix, etc.  
**MAISON A. DALLOZ**  
9, Rue Gentil, LYON  
Téléphone 3-39

**MESDAMES**  
Si vous êtes FAIBLES, TRISTES, NERVEUSES  
C'est que vous êtes anémiques  
EXCELLENTE NÉMOGÈNE PÉROTTON Un pot de CONFÉRIE, dit « ANÉMISANT », coûte 4 fr. vous durera un mois et vous suffira pour retrouver vos belles couleurs, santé et beauté ! — Dépot général : Ph. PÉROTTON, 15, rue Ferrandière, Lyon et principales pharmacies.

**MAISON BOULADE J. GAMBES**  
LYON, 8, Place des Jacobins  
Photographie - OPTIQUE - Électricité

**INSTITUT DE BEAUTÉ**  
**MESDAMES BAUBIL**  
75, Rue de la République, LYON  
Cabinet de Beauté, d'après les derniers perfectionnements des Maisons de Beauté Paris-Londres.  
Le nouveau massage facial combiné avec le traitement de l'électricité, relâche aux muscles leur élasticité, conserve dans un âge avancé la jeunesse de contour au cou et au visage. — Soins des yeux. — Disparition des rides des paupières par le massage. — **MAUCURE.**

**BIBLIOTHÈQUES LIVRES**  
Achat permanent au comptant  
N'ACHETEZ rien sans voir nos OCCASIONS  
Xavier COURBON  
LYON, 16, rue Gentil (Près la Lyédo)

**A L'OMBRELLE MODERNE**  
Maison de 1<sup>er</sup> ordre, fondée en 1890  
Une des mieux assorties en PARAPLUIES et OMBRELLES, et vendant à des prix défiant toute concurrence  
**G. FREYDURE, Cours Lafayette, 13, LYON**  
Seul fabricant vendant directement au consommateur  
Prix fixe, Recouvrements et Réparations. Tél. 33-70  
Cinq pour 100 aux membres de l'Université

**OFFICE UNIVERSEL**  
Renseignements de toute nature. Enquêtes sûres et précises. Recherches, Surveillances  
conduites, Solvabilité de la clientèle, Toutes affaires loyales !  
**Louis COURT, Directeur, Rue Centrale, 30, au premier, LYON**  
Aussi fonctionnaire, 42, rue de la République (32<sup>e</sup> arrondissement)  
MAISON SÉRIEUSE, DE TOUTE CONFIANCE, SÉCURITÉ ET DISCRETION ABSOLUES

INJECTIONS INDOLORES. — Parmi toutes les méthodes employées dans le traitement de la syphilis, celle des injections intra-musculaires profondes...

Les Laboratoires DALIN, 1, rue de la Martinière, 3, place St-Vincent, à Lyon, préparent les AMPOULES DALIN BI-IOUDURE de Hg. INDOLORES et consentent les prix médicaux aux étudiants.

REMEDES INTERNES ET NEURALGIQUES. — Quelles sont les personnes les plus sujettes aux névralgies en général? Les névralgies, les dyspeptiques ou toutes celles qui souffrent d'un vice quelconque de la nutrition: goutte, obésité, diabète, etc...

Voulez-vous être bien habillés et pas cher? Allez Au Tailleur Moderne 55, Cours de la Liberté et Rue de l'Épée, 1 VOIR LES ETALAGES — EXPOSITION DES NOUVEAUTES DE LA SAISON

Echos des Spectacles

THEATRE DES CELESTINS. — La « Veuve Joyeuse », qui fait tous les soirs salle comble au théâtre des Célestins, commence à 8 h. 3/4, pour se terminer juste à minuit.

THEATRE CASINO - KURSAAL. — Comme spectacle d'été à prix réduits, il était difficile de faire un meilleur choix que « Moumoute » le vaudeville en 2 actes de Kéroul et Barré...

OLYMPIA MUSIC-HALL. — La deuxième semaine de la brillante saison de notre luxueux music-hall estival de la rue Duquesne fut fertile en débuts et quels débuts vraiment extraordinaires avec les belles représentations du célèbre chanteur Marcelly...

ques jours l'excellent interprète de la bonne chanson française, car c'est Marcelly qui fut le créateur de « Ton cœur était méchant », « Oubliés le passé », « Dans sa folie », « Souvenir d'Alsace », etc., autant d'œuvres devenues populaires; doué d'un généreux organe, musicien accompli et possédant une impeccable diction, Marcelly charme tous les soirs ses auditeurs enthousiastes, dans ses plus récentes créations. Et comme attractions, le programme actuel comporte de beaux numéros de valeur indiscutable, tels que les trois Calbas, grande excentricité américaine, le nec plus ultra de la drôlerie, les plus extraordinaires cascadeurs; Henry Marton, le roi des évadés, assisté par Miss Maud Jackson; les Browning Bros, cyclistes accomplis, faisant de la haute voltige sur leurs machines; les trois Zaïda-ben-Amra, gymnastes orientaux de première force. Puis, dans la série des vedettes, Mlle Edmée Réal, de la Scala de Paris; Mlle d'Avricourt; Mlle Vialis; M. d'Arrenne, chanteur de genre. Toujours énorme succès de fou rire provoqué chaque soir par Natot, le désopilant comique, dans ses amusantes imitations; par Deville, le joyeux troupier. Et, pour compléter le beau programme de music-hall que l'on trouve à l'Olympia, tous les soirs les vus nouvelles et inédites de l'Olympic Cosmo. Rappelons que Marcelly passe à dix heures et paraîtra aux matinées de dimanche 28 et de jeudi 1er juin, à prix réduits.

SCALA-BIOGRAPH. — Dès aujourd'hui, la Scala-Biograph présentera à ses spectateurs le terrible accident d'Issy-les-Moulineaux, mortel pour M. Berteaux et dans lequel M. Monis a été gravement blessé. C'est une lugubre page de notre histoire nationale dont le public lyonnais sera le premier à éprouver la douloureuse émotion ressentie par tous les témoins de cette catastrophe.

HIPPOSARCINE ROY Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue Spécifique des tuberculoses, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement précoce dans les périodes de croissance, de grossesse, d'allaitement GIVAUDAN, LAVIROTTE & Co, 8, Quai des Étroits, LYON ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

ÉCOLE DE Culture Physique 19, Place Bellecour, LYON Méthode scientifique du Professeur AUG. CLAUDE SANTÉ - FORCE et BEAUTÉ PLASTIQUE Aggravations de tous les degrés, de la capacité pulmonaire et de la taille DIMINUTION DE L'OBÉSITÉ Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

Photographie d'Art et d'Industrie de MÉDECINE et de CHIRURGIE CH. VOLATIER Successeur de J. GARCIN Maison fondée en 1855 APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE PRÉCISION - FOURNITURES 50, rue Childebert (au 1er) LYON Annexe: Périgord du Grand-Théâtre

GUITINE BLANCHET Hypotenseur végétal aux principes actifs de VISON ALBEN Objet d'une communication à la Société Nationale de Médecine MÉDICAMENT NOUVEAU DE L'HYPERTENSION qui remplace les iodures dans l'artériosclérose, les athéromes, la goutte, la néphro-sclérose, l'œdème, les troubles du saturnisme, les accidents de la ménopause, les états de la puberté, le glaucome et surtout les hémoptyses des tuberculés et les bronchites. PLUS D'ES. doses à 0,05, 0,25, 0,5 par jour entre les repas. DÉPÔT: Pharmacie BLANCHET, pl. des Cordeliers LYON

AU CHINOIS 11, Rue Centrale, LYON (Entre la rue Dabois et l'église St-Nicolas) Fabrique de PAPIERS PEINTS Imitation vitraux Spécialités d'articles lavables pour clinique, hôpitaux, chambres de malades, etc. Papiers sanitaires lavables, Tekko (imitation soierie), Salubra (toiles peintes), solides à la désinfection et à la lumière. — Sur demande envoi de collections.

LE NOUVEAU PNEU HUTCHINSON EST INCOMPARABLE

ANIODOL LE PLUS PUISSANT Antiseptique Désodorisant Sans Mercure, ni Cuivre - Ne tache pas - Ni Toxique, ni Caustique. OBSTÉTRIQUE - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES SOLUTION COMMERCIALE au 1/1000. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant). PUISSANCES (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR) BACTÉRICIDE 23.40 sur le Bacille typhique ANTISEPTIQUE 52.85 Celles du Phénol étant: 1.85 et du Sublimé: 20. SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2% Poudre d'ANIODOL INSOLUBLE remplace l'iodoforme. Echantillon S<sup>r</sup> de l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. - SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Compagnie Générale des PHONOGRAPHES PATHÉ DÉPÔT DE LYON: 15, Rue de la République PATHEPHONE. PATHE-SALON DISQUES DOUBLE FACE PATHE-CONCERT 24, 28, 35, 50 centimètres Envoi des Catalogues et Répertoires illustrés franco Pour la Vente en Gros 1, 3, Quai de l'Hôpital, LYON

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI BREVETÉ S. G. D. G. 2, Grande-Rue de la Croix-Rousse

Appareil le plus simple et le moins coûteux (22 fr.) pour la ventilation des chambres et l'aspiration des poussières. Adopté par les Ministères de la Guerre, de la Marine, la Ville de Lyon, les Hôpitaux, et approuvé par la Faculté de Médecine. Depuis 2 ans, plus de 3.000 installations.

Se place dans les gaines des cheminées froides ou chaudes; la même gaine à chauffage peut servir en hiver pour l'aération. Notre aspirateur facilite l'évacuation des produits de combustion. Il est donc doublement hygiénique.

ABONNÉS - SOUSCRIPTIONS recommandés par le Lyon-Universitaire

P. MORAUD, 19-28, rue du Piat, Librairie, Papeterie, Imprimerie. PAUL BIONDETTI, Bandagiste-Herniaire, Mécanicien-Orthopédiste, 71, rue de la République, Lyon. Mme RAMBAUD-COLLET, pension de famille, rue Vendôme, 109-111-113, près cours Morand. Prix modéré.

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours. Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité. LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation). Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale. Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser: A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

SAUVEZ VOS CHEVEUX AVEC LE MERVEILLEUX PÉTROLE HAHN RÉGÉNÉRATEUR ANTISEPTIQUE EN VENTE PARTOUT PHARMACIENS, PARFUMIERS GROS: F. VIBERT CHIMISTE AV. BERTHELOT LYON

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés A TOUTES DISTANCES Par Voiture-Ambulance Automobile Chaudière à la Vapeur et du Dérivier perfectionnement plus confortables Jean MOUTIN LYON, 6, quai Gailleton (Près la place de la Charité) Téléphone 28-70

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES Soins de la Vierge GUILLERMARD 34, rue Sainte-Hélène, LYON FOURNISSEUR DES FACULTÉS ET DES HÔPITAUX EXÉCUTEUR DES DESSINS ET PROJETS

GRANDS BAINS DES TERREBAUX 5, rue Sainte-Marie-des-Terrebaux (Près la rue d'Alger) LYON Établissement de 1<sup>er</sup> ordre. Traitements et Bains médicaux, Fricotons et Massages, Bains de Vapeur, Hydrothérapie complète. Charles TRUCCHI, Propriétaire

Le propriétaire-gérant: PAUL MALOT Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

TÉLÉPHONE 23-78 PANSEMENTS et Fournitures Chirurgicales FOURNISSEUR des HOPITAUX Dépôt des tissus hygiéniques TETRA, et des bandes de crêpe TETRA, les plus élastiques et les plus durables INSTRUMENTS DE CHIRURGIE ET ACCESSOIRES DE PHARMACIE Bandages, Ceintures, Sangles, Bas à varices, etc., etc. H. DAGAND 7, Rue de la Platière LYON MAISON DE GROS

J<sup>r</sup> DESHERTAUD PHOTOGRAPHE 31, 35, Rue Victor-Hugo LYON Téléphone 39-03 FOURNITURES GÉNÉRALES TRAVAUX, Développement, Tirage, Agrandissement Conditions spéciales à MM. les Professeurs et Étudiants

PETITES DOUCHES LYONNAISES Bains par Asperersion 0.30 4 ÉTABLISSEMENTS A LYON 48, rue de la République, 276, avenue de Saxo, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Cuira.

MAISON DE FAMILLE Confortablement installée CHAMBRES ET PENSION SOIGNÉES Pension à partir de 90 fr., au cachet 1.50 1, Quai Gailleton, LYON Angle de la rue de la Barre

Bandages, Ceintures et Bas à Varices, Orthopédie, Prothèse M. LACOMBE LYON, 23, Rue Auguste-Comte, 23, LYON Médaille de Collaborateur à l'Exposition de Lyon 1904

Teinture, apprêt et dégraissage PERFECTIONNÉS Pour hommes, dames et enfants Maison RÉGNEUX-ARNAUDON BELLE, Successeur 34, Rue Franklin, 34 LYON

Établissement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ Villa des Roses 62, Route de Francheville Saint-Irénée, LYON Téléphone 41-50 Grands Pares avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie. SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES Conscience - Cure de Régime - Hydrathérapie

Restaurant de la Place Gailleton 41, Rue Saint-Hélène Près le pont des Facultés J. BILLARD PENSION DE FAMILLE Depuis 70 francs par mois

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc. PAINS ET PATES AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés H. LENOIR 12, Place de la Miséricorde, LYON

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON Liqueur Soloet Très Digestive DÉLICIEUSE A TOUTES SAISONS

"OMEGA" 20 fr. comptant, 10 par mois Marius LECOMTE FILS 15, Quai de Retz, LYON

ANTISEPTIQUES LAROCLETTE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE GOTONS HYDROPHILES Crêpes Laroclette Catguts, soies, produits stérilisés Représentant: M. BOSSOT, 24, r. Lanterne, LYON

100 gr. Viande Crue de BŒUF, de MOUTON ou de CHEVAL DONNENT A FROID 50 gr. Sue Frais AVEC LA PRESSE A. PETIT 38, Boulevard des Brotteaux, LYON

Orthopédie, Bandages APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES Anc. Maîs<sup>r</sup> ACHARD-MILHET E. DOUISSET, S<sup>r</sup> 95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON BANDAGE PNEUMATIQUE BREVETÉ S. G. D. G. Bas pour varices, Spécialité de ceintures sur mesures

de pince-nez sans monture et de verres à double-foyer L. LANDROZ OPTIQUE EN TOUS GENRES 1, Place des Jacobins (au 1<sup>er</sup>) LYON

COFFRES-FORTS BAUCHE LYON Rue Président-Carnot, 7

TEINTURE et DÉGRAISSAGE Travail soigné, Prix modérés GLAÇAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS ET MANCHETTES Deuil en 24 heures MAISON AYBRAM 6, Avenue Berthelot, LYON (Près la Font de la Mère) ON LIVRE A DOMICILE

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES Location, Réparation, Installation Maison V<sup>o</sup> ROBIN & ses Fils FONDÉE EN 1855 Atelier et Magasin: 38, Quai Gailleton, LYON (Ancien Quai de la Charité) Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

GRAND ENTREPÔT LYONNAIS DE HOUILLES, COKES ET AGGLOMÉRÉS Spécialités d'Anthracites Anglais, Belge, et Bois de chauffage P. HONTA 19, RUE DE LA CHARITÉ Entrepôts et Magasins: 1 et 3, Rue de Fleurieu Prix spéciaux pour membres des Universités Officiers, Étudiants

Etablissements Typographiques WALTENER & Co LYON PARIS 3, Rue Stella, 3 Place du Caire, 2 Tél. 15-39 Tél. 138-38 IMPRESSIONS COMMERCIALES ADMINISTRATIVES ET DE LUXE Actions - Obligations - Titres divers chèques Imprimés en noir ou couleurs avec Toile de soie

Albums, Catalogues PRIX-COURANTS Affiches de tous genres RAPIDITÉ D'EXÉCUTION DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Imprimerie WALTENER & Co 3, Rue Stella, 3 LYON THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES et Couverture des Puits ouverts PAR LE NESSUS de Puits de Sécurité ou ÉLÉVATEUR D'EAU à toutes profondeurs Les Docteurs conseillent, pour éviter toujours de l'eau saumâtre, d'employer le Nessus de Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour le service ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se place sans frais, sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre. Prix 150 fr. Paiement après satisfaction. De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas. Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant le loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903. S'adresser à MM. L. JONET & Co à RAISMES (Nord) Membre de la Société d'Hygiène de France. Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes. Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900. Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS